



## Service de signature SIX

### Fiche technique

1. But du document .....	2
2. Canaux de connexion .....	2
3. Champs d'application .....	2
4. QuoVadis Trustlink Suisse SA .....	2
4.1 <i>Commande</i> .....	2
4.2 <i>Révocation</i> .....	2
5. Authentification.....	2
5.1 <i>Authentification au moyen d'un certificat</i> .....	3
5.2 <i>Authentification au moyen du login par SMS</i> .....	3
6. Informations importantes pour les officiers publics – Registre des officiers publics (RegOP) .....	3
6.1 <i>Attestation de fonction pour les officiers publics</i> .....	3
6.2 <i>Authentification dans le Reg OP</i> .....	3
7. Support .....	3

Etat au 01.08.2020



## 1. But du document

Cette fiche technique a pour vocation d'expliquer le service de signature SIX, les exigences techniques et professionnelles ainsi que la différence par rapport aux services alternatifs proposés par des prestataires tiers.

Pour des raisons techniques, il n'est pas possible d'utiliser le service de signature SIX et de signer localement des documents avec le même certificat de signature.

## 2. Canaux de connexion

Le participant dispose de différentes options pour se connecter à Terravis:

- Interface utilisateur basée sur Internet (GUI Web) de Terravis
- Intégration totale (interface) dans le système d'un fournisseur tiers

## 3. Champs d'application

Le participant peut utiliser le service de signature SIX dans les champs d'application suivants:

- Signature dans les transactions électroniques Terravis (eGVT)
- Fonction de signature autonome

Comme indiqué au chiffre 2, les champs d'application peuvent être utilisés dans la GUI Web de Terravis ou être entièrement intégrés via une interface.

## 4. QuoVadis Trustlink Suisse SA

SIX offre le service de signature en collaboration avec le fournisseur de certificats QuoVadis Trustlink Suisse SA à St-Gall (QuoVadis). Les certificats de signature électronique qualifiée sont assimilés à la signature manuscrite selon la SCSE. Le certificat de signature est personnel et est stocké auprès de QuoVadis.

### 4.1 Commande

La commande de certificats de signature pour le service de signature SIX doit se faire au moyen d'un formulaire dédié (disponible sur [www.terravis.ch](http://www.terravis.ch)). La commande doit être exécutée conformément aux indications figurant sur le formulaire et envoyée directement à QuoVadis.

### 4.2 Révocation

Si un certificat ne devait plus être nécessaire jusqu'à l'expiration de sa validité, celui-ci doit être révoqué par l'entreprise directement auprès du fournisseur.

## 5. Authentification

Pour accéder aux signatures électroniques qualifiées, la loi exige une authentification forte. Pour l'authentification dans Terravis, les options suivantes sont disponibles au choix:



### **5.1 Authentification au moyen d'un certificat**

Seuls les certificats d'authentification numériques (niveau de sécurité minimum: moyen) de fournisseurs suisses sont autorisés.

### **5.2 Authentification au moyen du login par SMS**

SIX met gratuitement à la disposition des participants la procédure de login par SMS.

## **6. Informations importantes pour les officiers publics – Registre des officiers publics (RegOP)**

### **6.1 Attestation de fonction pour les officiers publics**

Les officiers publics (notaires indépendants) et les autres professionnels qui établissent des actes authentiques électroniques au sens de l'OAAE doivent demander leur inscription dans le registre des officiers publics (RegOP). L'inscription dans le RegOP nécessite une signature électronique qualifiée valide ainsi qu'un certificat d'authentification numérique.

Lorsqu'il signe un document au moyen d'une signature électronique dans le service de signature SIX, l'officier public déclenche automatiquement, sur pression d'un bouton, l'attestation de fonction du RegOP.

Le registre des officiers publics (RegOP) est payant et est géré par l'Office fédéral de la justice.

### **6.2 Authentification dans le RegOP**

Pour l'authentification dans le registre des officiers publics (RegOP), un certificat d'authentification avec enregistrement auprès d'un fournisseur d'identité (IDP) est nécessaire. Lorsque vous commandez une signature sur le serveur de signature SIX, veuillez informer QuoVadis que le certificat sera utilisé pour l'inscription dans le RegOP.

## **7. Support**

Pour les questions et problèmes liés à l'utilisation des signatures ainsi que pour l'inscription de votre signature dans le RegOP, n'hésitez pas à nous contacter:

SIX Terravis SA  
Support TERRAVIS  
[notariat@terravis.ch](mailto:notariat@terravis.ch)  
Tél. +41 58 399 4499